

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-04-GT

Robinet thermostatique sur radiateurs existants appartenant à un système de chauffage central à combustible dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'un robinet thermostatique sur des radiateurs existants, appartenant à un système de chauffage central à combustible.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

12 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Wioritant c	/ m²	(Wh cumac
Zone climati que	H1	40
	H2	30
	НЗ	20

Sur	face ch (m²)	auffée
	s	

Secteur d'activité	Facteur correctif
Bureaux	1,3
Enseignement	0,7
Commerces	1,1
Hôtellerie, restauration	1,4
Santé	1,1
Autres secteurs	0,7
	Bureaux Enseignement Commerces Hôtellerie, restauration Santé

S est égale à la surface chauffée par les radiateurs équipés de robinets thermostatiques.